

l'ancien Empire allemand; mais, pour partie, ils seraient la propriété des États de l'Entente plus particulièrement lésés par la guerre. Ils resteraient autant que possible *exploités* par les États et les citoyens allemands. *Il faut distinguer la propriété de la souveraineté et de l'exploitation.*

XI

Doit-on ruiner l'Allemagne?

Pour garantir l'indemnité de guerre, il me paraît nécessaire de rendre aussi productifs que possible les biens allemands qui seront remis aux Alliés. Pour cela, il faut s'abstenir soigneusement de ruiner l'Allemagne.

Je demande à mes lecteurs de ne pas protester contre cette conception, au nom d'un nationalisme irraisonné. La question du maintien de la puissance économique de l'Allemagne se pose ci de la façon suivante : Ou bien le paiement de l'indemnité de guerre donnera immédiatement aux Alliés toutes les ressources disponibles de l'Allemagne, et il s'élèvera seulement à quelques milliards, qui seront de beaucoup insuffisants pour faire face aux « réparations », aux « restitutions » et aux autres facteurs de l'indemnité ; ou bien le règlement de l'indemnité de guerre se fera, comme je le propose, par la conscription des fortunes allemandes, et il permettra aux Alliés d'obtenir chaque année de l'Allemagne le versement d'annuités de plus en plus élevées et, par suite, d'éteindre peu à peu leurs dettes de guerre, au fur et à mesure que se développeront les forces productives de ce pays.

L'intérêt de l'Entente n'est-il donc pas de conserver aussi intacte que possible la puissance économique de l'Allemagne, de veiller à son développement et même de le favoriser? J'insiste sur cette idée, parce que je la crois de la plus grande importance.

La conséquence la plus immédiate de la présente guerre a été, pour l'Allemagne comme pour les autres États belligérants,